



DEMANDE		1 – DEMANDEUR	
<i>Joindre un plan de situation à la demande</i>	Nom, Prénom :		
	Adresse :		
	Code postal :		Commune :
2 – TERRAIN			
Adresse du terrain :		N° du ou des lots :	
		Sections Cadastres :	
Identité du propriétaire (s'il est autre que le demandeur) :		Superficie du terrain en m² :	
Nom, Prénom :		Le terrain est-il bâti ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>3- Je certifie exacts les renseignements mentionnés dans les rubriques ci-dessus.</b>		Le terrain est-il situé dans un lotissement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
A	<b>Signature</b>	Lotissement autorisé le	
Le		Nom du lotissement	

REPONSE		<i>La présente notice d'urbanisme fait état des renseignements connus à ce jour. Elle constitue un simple document d'information et ne peut être considérée comme une autorisation administrative quelconque.</i>	
<b>A-NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN</b>		<b>C-NATURE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE APPLICABLE AU TERRAIN</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Code de l'urbanisme de Nouvelle-Calédonie. <input checked="" type="checkbox"/> Délib.22-2015/APS du 6/08/15 relative au permis de construire et à la déclaration préalable en province Sud. <input type="checkbox"/> Schéma Directeur d'Aménagement du domaine de Déva – orientations générales approuvées le 18/12/15 par délibération n° 48-2015/APS. <input checked="" type="checkbox"/> Plan d'urbanisme directeur de la commune de Bourail approuvé le 22/12/11 par délib. n°50-2011/APS. <input type="checkbox"/> SOE Approuvé le : .....Par délib. n° : .....		<input type="checkbox"/> Servitude de réseaux <input type="checkbox"/> Servitude AEP <input type="checkbox"/> Réseaux Hertziens <input type="checkbox"/> Servitude électrique <i>Protection des centres émetteurs-récepteurs</i> <input checked="" type="checkbox"/> Zone Côtière Ouest <input type="checkbox"/> Site naturel <input type="checkbox"/> Espaces boisés à conserver <input type="checkbox"/> Réserve naturelle <input type="checkbox"/> Périmètre de protection des eaux <input type="checkbox"/> immédiat <input type="checkbox"/> rapproché <input type="checkbox"/> éloigné <input type="checkbox"/> Servitude de marchepied (art. 8 délib. 105 règlementant le régime et la lutte contre la pollution des eaux en Nouvelle-Calédonie) <input type="checkbox"/> Terrain situé dans le périmètre de protection d'un monument historique <input type="checkbox"/> Terrain situé dans un site historique classé – bâtiment inscrit ou classé <input type="checkbox"/> Terrain situé dans un périmètre de sécurité <input type="checkbox"/> Dépôt de munition <input type="checkbox"/> Activités minières règlementées	
<p align="center"><b>ZONAGES PUD</b> (règlementation annexée au présent RU):</p> <input checked="" type="checkbox"/> Dispositions Générales <input type="checkbox"/> AU <input type="checkbox"/> AU <input type="checkbox"/> AU <input type="checkbox"/> UA <input type="checkbox"/> UB <input type="checkbox"/> UI <input type="checkbox"/> UE <input type="checkbox"/> ULt <input type="checkbox"/> UR <input type="checkbox"/> NC <input type="checkbox"/> NC <input type="checkbox"/> ND 1 2 min		<b>D-DROIT DE PREEMPTION</b>	
<input type="checkbox"/> Lotissement : ..... Autorisé le : ..... Décision n° : ..... <input type="checkbox"/> Risque naturel (de glissement de terrain/d'inondation/amiante) identifié. <input type="checkbox"/> Application de la délib. 29-2006/APS du 27/07/06 relative aux règles de constructibilité en zones inondables.		<input type="checkbox"/> Terrain soumis au droit de préemption urbain. <i>Avant toute mutation du terrain ou des bâtiments, le propriétaire devra faire une déclaration d'intention d'aliéner auprès du bénéficiaire du droit de préemption. Elle comportera l'interdiction du prix et les conditions de la vente projetée.</i>	
<b>B-OPERATION CONCERNANT LE TERRAIN</b>		<b>E-AUTRES INFORMATIONS</b>	
<input type="checkbox"/> Terrain compris dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) <input type="checkbox"/> Terrain concerné par une réserve d'emprise pour un équipement public		<input type="checkbox"/> réseaux inexistants <input type="checkbox"/> réseaux à proximité <u>réseaux existants:</u> <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> OPT <input type="checkbox"/> Assainissement collectif <input type="checkbox"/> Assainissement autonome	
<b>F-OBSERVATIONS</b>		Le lot est bâti : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
		L'accès au lot se fait par : <input type="checkbox"/> Une voie classée __ n° __ <input type="checkbox"/> Une voie privée <input type="checkbox"/> La Commune ne dispose pas d'information officielle quant à l'accès à ce lot.	
		Bourail, le	

